

Extrait du Registre des Délib Enveyé en préfecture le 05/04/2023 Comité Syndical du 27 Mars Reçu en préfecture le 05/04/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID: 085-258501634-20230327-DELIB482023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents

t présents :	1	TITLU AIDEC
	CU OU ET LUI	TITULAIRES
	CHOLLET Joël	BENET
CC	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
VENDÉE SÈVRE AUTIZES	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
12 / 15	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
CC	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
SUD VENDÉE LITTORAL	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
12 / 14	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
CC	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
PAYS FONTENAY	BIENVENU Alain	LE LANGON
VENDÉE	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
14 / 22	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
CC	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
05/10	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
Totaux Délégués présents : 40/64	GOLIVION CHIISUIII	51 W/WORKEL DESTROOLS

Envoyé en préfecture le 05/04/2023 Reçu en préfecture le 05/04/2023 Publié le

		٠
Рο		

LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M.	ID : 085-258501634-20230327-DELIB482023-DE
GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M.	. QUILLET Pascal
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M.	POITIIERS Dominique
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M.	BOURNEL Paul
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M.	LEGERON Joël
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M.	BIRONNEAU Michel
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M.	GUENION Christian

Représentés: 07/64

Excusés

RIDEAUD Daniel	MONTREUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOISSEAU Jérémy	CHARRON	
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET: RECRUTEMENT POSTE TECHNICIEN RIVIERE DELIB N°48 CS DU 27-03-2023

M. SIGOGNEAU Nicolas a été recruté en juin 2020 au poste de Technicien de rivière, sur un contrat à durée déterminé (Article 3-3.2°) catégorie B pour 3 ans avec possibilité de renouvellement par reconduction expresse dans la limite d'une durée maximale de 6 ans.

Celui-ci arrivant prochainement à son terme, il y a lieu de procéder à son renouvellement. Pour cela il est impératif de faire une déclaration de vacance d'emploi ainsi qu'une annonce sur le site emploi territorial

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Procéder à la déclaration de vacance d'emploi
- Mettre une annonce sur le site emploi territorial
- Procéder au recrutement

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour extrait conforme, LE PRESIDENT. Arnaud CHARPENTIER